

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 770/SG/CG autorisant le Ministre des Affaires intérieures à se rendre en mission en France.

n° 770/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
20 mai 1968

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1968

Date du numéro
10 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Dini Ahmed, Ministre des Affaires intérieures, est autorisé à se rendre en mission en France par Voie aérienne. Une réaquisition de passage aller-retour en 1er classe Djibouti-Paris sera délivrée à M. Ahmed Dini Ahmed. Cette dépense sera imputable au budget local.